

2. Les principales activités de l'association.....	2
3. Les moyens de l'association.....	3
4. La gouvernance associative.....	3
5. Les priorités stratégiques de l'association.....	4

1. Le projet associatif et ses valeurs fondatrices

La Boutique sans argent est une association de loi 1901 **créée à la fin de l'année 2013** pour **promouvoir et mettre en œuvre l'économie du don** auprès du grand public. L'économie du don désigne une **modalité de partage des ressources matérielles, intellectuelles et symboliques** qui s'affranchit de toute transaction bilatérale, qu'elle soit financière, en monnaie complémentaire ou alternative, en nature ou en services. Elle s'enracine dans trois grands mouvements économiques en plein essor : **l'économie circulaire, l'économie sociale et solidaire et l'économie collaborative**. Elle postule qu'aucune société ne peut prospérer durablement sans prendre en compte trois enjeux fondamentaux et indissociables : la **préservation des ressources naturelles**, la **réduction des inégalités** et la **participation citoyenne**. Ce sont les trois finalités principales que l'association tente de poursuivre à l'échelle locale, en les rendant accessibles au plus grand nombre.

La **méthodologie d'intervention** de La Boutique sans argent s'articule autour de **quatre principes cardinaux** :

- **Le réemploi.** La Boutique sans argent défend l'idée que des **gestes individuels ou collectifs simples mais efficaces** peuvent être de **puissants moteurs de changement** pour garantir la viabilité de notre modèle de développement économique et la vivabilité des territoires. La réutilisation directe de biens en amont du recyclage permet de **limiter la surproduction, la surconsommation, le gaspillage et la production de déchets**. L'association promeut la philosophie du réemploi **auprès des participants** autant qu'elle **se l'applique à elle-même** pour les ressources nécessaires à son fonctionnement.
- **La gratuité.** Conformément aux valeurs de l'économie du don, l'association tente de proposer l'ensemble de ses **activités et services de façon entièrement gratuite** (même si les contributions volontaires sous forme financière ou matérielle sont acceptées pour soutenir l'activité). Le principal avantage de ce fonctionnement est de permettre de **décentrer le regard des participants de la pure valeur marchande des biens proposés**, afin de le focaliser sur leur **valeur d'usage, leur valeur environnementale et leur valeur de partage**.
- **L'inconditionnalité de l'accueil.** La suppression de toute barrière financière à l'entrée permet d'inclure dans le projet des personnes de **toute condition socio-économique**, en particulier les **personnes en situation de précarité**, trop souvent exclues d'initiatives environnementales innovantes réservées à des élites économiques et culturelles. Sans se concentrer spécifiquement sur les populations vulnérables – puisqu'à l'inverse l'association n'exclut pas les classes

moyennes ou supérieures à partir d'un certain plafond de revenus – nous favorisons ainsi la **mixité sociale**.

- **La capacitation citoyenne.** L'association tente de co-construire avec les participants des **leviers concrets** de transformation sociale et environnementale qu'ils soient susceptibles de **s'approprier, de mettre en œuvre et de disséminer au quotidien**. Ce processus se fonde essentiellement sur la **conscientisation, de développement et le partage des compétences** dont ils disposent. Le corollaire de la capacitation citoyenne en interne est la **participation**. Ainsi, les **règles de fonctionnement du magasin gratuit sont co-élaborées** progressivement avec les participants fréquentant l'espace, lors de temps d'échange ouverts à tous permettant d'analyser collectivement le déroulement du projet et d'impulser les changements nécessaires de façon incrémentale.

2. Les principales activités de l'association

La Boutique sans argent est implantée au sein d'un **quartier d'habitat social en cours de requalification du XII^{ème} arrondissement**. Elle accueille sans discrimination **tout type de public**, de l'enfant au retraité et de la personne sans domicile au cadre supérieur. En l'espace d'une année, elle reçoit en moyenne **40 000 visites et 130 000 objets**. L'activité de La Boutique sans argent s'articule actuellement autour de quatre actions principales :

- **La gestion d'un magasin gratuit** : il s'agit d'un espace ouvert à tous où les citoyens peuvent venir **déposer les objets en bon état dont ils n'ont plus l'usage afin de les mettre à disposition gratuitement à d'autres**. Tout type d'objets y est bienvenu : vêtements, jouets, vaisselle, petit électroménager, jeux et jouets, accessoires de puériculture, livres, musique, etc. Le magasin gratuit permet donc de **collectiviser et de redonner une seconde vie à des objets** surnuméraires qui auraient autrement été voués à la destruction. Expérimenté à partir de juin 2015 dans le Hall de l'ancienne Gare de Reuilly, ce lieu de dons collaboratif est désormais implanté dans la rue Édouard Robert depuis février 2017.
- **L'animation d'ateliers de dons de compétences et de savoir-faire** : à La Boutique sans argent, le partage de biens à titre gratuit s'applique également à des **ressources immatérielles**. Ainsi, l'association accompagne régulièrement l'organisation d'ateliers permettant aux participants qui le souhaitent de **révéler et de partager leurs aptitudes avec leurs pairs**. Les thèmes sont définis librement par les participants, tandis que l'association se charge de récolter le matériel nécessaire, de mettre à disposition son local et ses ressources humaines. À chaque session, une dizaine de participants s'initient ainsi au jardinage, à l'origami, à la sophrologie, à la nutrition, etc. et progressent collectivement.
- **La tenue d'un espace café convivial** proposant boissons chaudes biologiques à prix libre, permettant ainsi aux participants de **faire connaissance, de débattre** autour du projet et de ses impacts et de **favoriser le vivre-ensemble**.
- **L'organisation ou la participation à des événements** dans ou hors-les-murs, comme par exemple la mise en place de **zones de gratuité** au sein de **festivals et de manifestations citoyennes** en lien avec la solidarité ou l'écologie ; la participation à des conférences ou des colloques en lien avec l'économie circulaire et l'ESS ; la **co-construction de temps festifs avec les habitants** (kermesse où tous les jeux et activités sont fabriquées à l'aide de matériaux issus du réemploi et utilisés comme vecteur de sensibilisation à l'environnement par exemple), etc.

3. Les moyens de l'association

Le fonctionnement de La Boutique sans argent repose sur une **conjonction de moyens matériels, humains et financiers** incluant une **large proportion de ressources non monétaires** issues du réemploi et du bénévolat :

- **Les moyens matériels** : le local d'activité de La Boutique sans argent se situe au **4 rue Édouard Robert**, au cœur du quartier Fécamp-Édouard Robert-Tourneux dans le XII^{ème} arrondissement parisien. Il s'agit d'un **local de 54 m² en pied d'immeuble** que l'association loue au bailleur social **Paris Habitat**, également gestionnaire principal des ensembles immobiliers sociaux du quartier. Ce local se décompose en un espace d'exposition, un petit espace de stockage, un bar, une cuisine, des WC et un petit espace de travail. Les autres ressources matérielles sont le **meublé** de l'association, issu principalement de la récupération, ainsi que son **stock d'objets** et de matériaux apportés par les participants.
- **Les moyens humains** : l'équipe de la Boutique sans argent comprend une **chargée d'animation et de participation citoyenne** (CAE-CUI de 26 h par semaine, recrutée en novembre 2015 et passée en CDI en novembre 2016) ; une **quarantaine de bénévoles de terrain** qui animent le magasin gratuit et les ateliers en lien avec la salariée, qui ont d'abord connu le projet comme participants avant de vouloir s'y impliquer bénévolement (environ 7 ETP, positionnés principalement sur la collecte, le tri et le rangement des dons, la gestion des objets sortants et leur comptabilisation, la régulation de la vie collective au sein de l'espace, la préparation des boissons et l'explication du projet aux participants) ; et un **conseil d'administration composé de quatre personnes** (présidente et secrétaire générale co-fondatrices de l'association, un trésorier et une administratrice chargée la représentation et de l'articulation avec l'activité des bénévoles de terrain).
- **Les moyens financiers** : les produits monétaires de l'association sont issus des **subventions** octroyées par les **partenaires publics** (Mairie de Paris et réserve parlementaire de Sandrine Mazetier), **l'aide au poste** versée par Pôle emploi au titre du contrat aidé, des **subventions privées** issues de Fondations (groupe de presse Mondadori), de la **générosité du public** (dons manuels et campagne de financement participatif en ligne) et des **recettes de l'activité de cafétéria**. Le budget annuel de l'association est environ de **40 000 €**.

4. La gouvernance associative

La gouvernance du projet repose actuellement sur trois modalités principales, dont les deux premières sont statutaires :

- **L'assemblée générale** : réunie annuellement, elle détermine les grandes orientations stratégiques du projet associatif. Elle présente une particularité : ses membres ne sont pas des adhérents qui se seraient acquittés d'une participation financière, mais les **personnes qui ont choisi de donner de leur temps et de leurs compétences** pour s'impliquer dans le projet. Ainsi, le statut de membre ne « s'achète » pas, mais se « mérite » par l'investissement au sein du projet (tenir l'espace café, aider à trier les dons, accueillir le public, réaliser le suivi d'activité, animer un atelier, etc.). L'association tente autant que possible d'encourager la prise de responsabilités des participants dans son fonctionnement.

- **Le conseil d'administration** : réuni mensuellement, il assure le **pilotage quotidien** du projet d'un point de vue stratégique, administratif, financier et partenarial. Plus qu'une instance strictement politique ou prospective, il assure la gestion du projet et son développement.
- **Les réunions des bénévoles** réunissent mensuellement dix à vingt bénévoles de terrain et sont co-animées par la salariée et des membres du conseil d'administration. Elles permettent de faire des points d'étape réguliers sur **l'avancée du projet**, de **partager les dysfonctionnements** éventuels pour leur apporter des **solutions collectives**, et faire de **nouvelles propositions**. Elles sont également l'occasion d'organiser des temps de **sensibilisation et de formation** pour faciliter l'intégration de nouveaux membres et de favoriser la montée en compétence de l'équipe.

En sus de ces trois instances, l'association souhaiterait mettre en place un **Conseil des participants** qui permettrait au public de faire part de ses impressions et de faire des propositions d'amélioration. Ainsi, les personnes qui souhaiteraient contribuer au pilotage du projet sans forcément prendre de responsabilités au sein de l'équipe de terrain ou du conseil d'administration pourraient participer à **l'évaluation continue de l'activité et soumettre des pistes de développement aux instances statutaires**. La co-construction avec les participants existe aujourd'hui dans la mesure où les règles de fonctionnement du magasin gratuit ont été progressivement co-élaborées avec eux, mais **ce processus n'est pour l'heure pas encore formalisé au sein d'une instance spécifique**.

5. Les priorités stratégiques de l'association

Les dix-huit mois d'expérimentation du projet dans le hall de l'ancienne gare de Reuilly et ses premiers mois de fonctionnement au sein du quartier Fécamp-Édouard Robert-Tourneux ont permis de dégager **diverses pistes d'évolution concernant aussi bien l'organisation interne de l'association que son développement à court et moyen terme**. Elles émanent de la démarche d'**évaluation quantitative et qualitative** menée par l'association avec l'appui de deux sociologues du Conservatoire national des arts et métiers en 2016 (enquête par questionnaire auprès de 400 participants et focus groupes), des **préconisations faites par les bénévoles lors des réunions mensuelles** et de **l'analyse du conseil d'administration**. Elles ont été validées dans leurs grandes lignes par l'assemblée générale de juillet 2016 et leur **déclinaison opérationnelle plus précise devra lui être soumise une nouvelle fois en 2017**. L'élargissement et la diversification du conseil d'administration fait partie des orientations stratégiques prioritaires de l'association. Les nouveaux administrateurs élus en 2017 auront pour mission de contribuer à la mise en œuvre de cette feuille de route.

En termes d'**organisation interne**, les priorités de l'association portent essentiellement sur :

- **L'accompagnement de la montée en compétence des bénévoles** : l'équipe de terrain de La Boutique sans argent est essentiellement composée de bénévoles. Leur **profil est extrêmement hétérogène**, que ce soit en termes de situation socio-économique, de qualifications et de compétences professionnelles, de sensibilisation aux enjeux environnementaux, d'expérience dans l'accueil de public ou de projets relevant de l'économie circulaire. Afin de garantir la **cohésion et la montée en compétences de l'équipe**, il est nécessaire de l'accompagner et de l'outiller davantage. Cela implique l'organisation de **temps de formation spécifiques** (notamment sur l'appropriation du projet associatif et la capacité à l'expliquer aux participants, la compréhension des enjeux et des leviers de la transition environnementale, la gestion des situations complexes ou conflictuelles, etc.), de **formaliser davantage le processus de recrutement et d'intégration** de nouveaux bénévoles (vade-mecum comprenant une charte éthique) et d'organiser plus régulièrement des **temps d'échange conviviaux**.

- **L'élargissement et la diversification des compétences au sein du conseil d'administration** : le conseil d'administration comprend actuellement quatre membres qui se partagent l'ensemble des tâches nécessaires au fonctionnement et au développement du projet, en dehors du fonctionnement opérationnel du magasin gratuit. Afin de répondre à la **croissance rapide de son activité** et de **concrétiser de nouvelles pistes de développement**, l'association souhaite recruter de nouveaux administrateurs sur des compétences spécifiques. Pour ce faire, elle encourage la prise de responsabilité auprès des **forces vives déjà présentes** (bénévoles de terrain et participants) et lance un **appel à volontaires** extérieurs au projet. Les potentiels bénévoles ainsi repérés pourront se présenter aux élections du conseil d'administration lors de la prochaine assemblée générale en juin 2017.

- **La mise en place d'un conseil des participants** : afin de renforcer le caractère participatif du projet, l'association entend compléter les modalités de co-construction existantes par la création conseil des participants. Il serait ouvert à **toutes les personnes volontaires** qui contribuent à l'activité quotidienne de l'association, parce qu'elles fréquentent le magasin gratuit et en y apportant/emportant des objets, parce qu'elles prennent part aux ateliers de don de compétences et de savoir-faire, parce qu'elles s'y impliquent bénévolement, etc. Il réunirait une **trentaine de personnes** à chaque réunion, sans obligation d'assiduité dans le temps afin que le fonctionnement reste **le plus souple possible**. L'instance contribuerait à l'**évaluation du projet** en faisant apparaître ses réalisations positives et ses points de vigilance ou d'amélioration. Elle pourrait également proposer la mise en place de nouvelles activités et s'autosaisir de tous les sujets de son choix. Ses préconisations seraient soumises au conseil d'administration qui les approuverait dans la seule limite des moyens de l'association, de son objet statutaire et des règles de sécurité publique. Le conseil d'administration pourrait utilement intégrer un représentant de ce nouveau conseil pour porter ses propositions. Les modalités de fonctionnement concret du conseil de participants sont à **co-construire avec un groupe de volontaires chargés de sa préfiguration**.

En termes d'**axes de développement prioritaires**, l'association se concentrera principalement sur :

- **L'inscription de La Boutique sans argent dans le tissu partenarial local** : le quartier Fécamp-Édouard Robert-Tourneux et plus généralement le XII^{ème} arrondissement parisien sont des territoires **densément pourvus en acteurs associatifs et publics** investis sur les questions sociales et environnementales. À la suite de son déménagement, l'association doit donc **renforcer ses relations partenariales** avec ces acteurs et mettre ses activités actuelles et à venir en **synergie avec les projets, les ressources et les compétences existantes**. Les partenaires prioritaires à mobiliser sont : la Maison des associations et la Mairie du XII^{ème} arrondissement, la direction territoriale Paris-Est de Paris Habitat, le Conseil de quartier, la Régie de quartier, l'Amicale des locataires, la Croix-Rouge française (Baby Boutique, épicerie sociale et Espace parent-enfant), Repair Café, Les Incroyables Comestibles, les deux boutiques Emmaüs, CAP ou pas Cap, etc. Les principaux réseaux associatifs à mobiliser sont le Réseau francilien du réemploi (FEFER), la Fédération des acteurs de la solidarité Île-de-France (ex-FNARS), le mouvement des Colibris, Alternatiba. L'approfondissement et le développement des relations partenariales de l'association s'appuiera sur un **diagnostic territorial** ainsi que sur l'**organisation de temps de rencontre et d'échange conviviaux**.

- **La diversification des ateliers de dons de compétences et de savoir-faire** : l’emménagement dans son nouveau local d’activité représente un soulagement important pour l’association. En effet, la surface du local antérieur (20 m²) était largement insuffisante pour accueillir dans des conditions de confort et de sécurité satisfaisantes les quelques 150 à 300 personnes qui fréquentent le magasin gratuit tous les après-midi. Toutefois, l’installation dans un nouveau territoire nécessite de **reconstituer et de diversifier le vivier de compétences citoyennes** mobilisables pour l’animation des ateliers de dons de compétences et de savoir-faire, et **d’identifier des locaux complémentaires** au seul magasin gratuit pour y organiser les ateliers hors-les-murs. L’association aura en effet moins facilement accès aux salles de réunions mutualisées de la Maison des associations.

- **La mise en place d’ateliers de découverte et de partage de pratiques éco-citoyennes** : les participants de La Boutique sans argent appartiennent à des catégories socio-économiques hétérogènes et sont très inégalement sensibilisés aux enjeux de la transition écologique. Pour une majorité d’entre eux, l’association représente la **première porte d’entrée** vers les alternatives citoyennes participant de la lutte contre la surproduction, de modes de consommation responsables, de la réduction des déchets, des économies d’énergie, etc. L’association souhaite donc s’appuyer sur la forte mixité sociale de ses participants pour **renforcer son rôle d’éducation populaire à l’environnement** par le développement d’ateliers spécifiques. Dans ce cadre, les personnes seront amenées à **partager leurs représentations et leurs pratiques actuelles** de préservation de l’environnement (achats en circuit courts, tri, réemploi et recyclage, lutte contre le gaspillage alimentaire, éco-gestes, etc.), à en **découvrir de nouvelles et à les promouvoir dans leur entourage**.

- **Le développement d’une activité d’upcycling** : outre le réemploi direct d’objets en état de marche qu’elle pratique déjà, La Boutique sans argent souhaiterait proposer une **nouvelle activité de customisation et de réparation de biens endommagés** (petit électro-ménager, textile, luminaires, etc.). Elle s’appuiera pour cela sur les savoirs empiriques détenus par les participants, ainsi que sur un **partenariat avec l’association Repair Café Paris** qui cherche de nouveaux points d’ancrage et dont l’activité est quantitativement insuffisante pour répondre à l’ensemble des besoins. Cela permettra de **maximiser la valeur d’usage des objets** récoltés par le magasin gratuit et de favoriser encore davantage la capacitation des habitants du quartier.

- **La diversification du modèle économique** : si l’association dispose de **ressources non-matérielles considérables** (bénévolat et objets récupérés) et génère une incontestable plus-value environnementale et sociale, elle ne peut se passer de **ressources monétaires pour assurer la pérennité de son fonctionnement** (paiement du loyer et des charges, des salaires, des taxes et assurances, etc.). La capacité d’autofinancement de l’association conditionne de plus sa faculté à lever des fonds auprès de partenaires publics et privés qui sont encore faiblement acculturés à l’économie du don et peu enclins à financer des projets qui n’attestent pas d’une efficacité voire d’une rentabilité financière immédiate. La Boutique sans argent doit donc **développer des activités complémentaires susceptibles de solvabiliser les activités gratuites** qu’elle propose actuellement. Diverses perspectives doivent ainsi être explorées : la réalisation de **prestations de conseil et d’accompagnement au déploiement de l’économie du don** à destination de porteurs associatifs ou publics (une cinquantaine de sollicitations à ce jour), le développement d’un **service de petite restauration** à prix libre, la création d’une **ligne de vêtements et d’accessoires écologiques** à partir de textiles récupérés, etc.

- **La constitution d'un réseau de l'économie du don** : La Boutique sans argent est un **acteur pionnier de la théorisation et de la mise en pratique de l'économie du don** en France. Depuis son lancement en 2013, une **dizaine de projets similaires** se sont développés sur l'ensemble du territoire national en faisant explicitement référence à l'expérience de l'association. Afin de défendre et de promouvoir l'économie du don sous ses différentes formes (zones de gratuité, magasins gratuits, boîtes à dons, dons de compétences et de services, etc.), La Boutique sans argent souhaiterait structurer un réseau national et européen de porteurs de projets. Il permettrait de concourir à la **capitalisation et à la mutualisation de bonnes pratiques**, à la **formation et à l'accompagnement** des porteurs de projets, à l'**essaimage de projets concluants** et à la **reconnaissance institutionnelle** de l'économie du don.